

ABONNEMENT.
 SAUMUR :
 Un an 36 fr.
 Six mois 18
 Trois mois 9
 Poste :
 Un an 35 fr.
 Six mois 18
 Trois mois 9
 En Province :
 A SAUMUR :
 Chez tous les Libraires.
 A PARIS :
 Chez BONGREL et RULLIER,
 Place de la Bourse, 33 ;
 A. EWIG,
 Rue Fléchet, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 30 c.
 Réclames, — . . . 30
 Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des inscriptions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS :
 Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co,
 Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,
 24 Septembre 1878.

LETTRE
 DE
M^r l'Évêque d'Angers
 A. M. LÉON GAMBETTA, DÉPUTÉ.

Angers, le 20 septembre 1878.

Monsieur le député,

Vous venez de prononcer à Romans un discours dans lequel vous attaquez le clergé avec une violence qui dépasse toute limite. Vous ne trouvez pas mauvais que l'on vous réponde immédiatement, ne serait-ce que pour montrer à ceux qui auraient pu encore garder quelque illusion sur vos vrais sentiments, à quelles extrémités vous entendez conduire les affaires religieuses en France.

Il paraît que c'est dans vos paroles qu'il faut chercher le programme de l'avenir. Quelque humiliante que puisse être une telle pensée pour tout Français qui a souci de l'honneur de son pays, il faut bien se résigner à vous lire, pour se préparer à vous combattre. Or, ce que vous nous annoncez pour un avenir prochain, comme le résumé de vos projets, c'est, disons le mot, la persécution.

Et quel moment choisissez-vous pour nous déclarer la guerre? Le moment où des espérances de paix se font jour partout; où les gouvernements, instruits par l'expérience, commencent à comprendre que ce n'est pas trop de toutes les forces morales réunies pour préserver la société moderne des dernières catastrophes. C'est à ce moment-là que vous essayez de refaire une campagne qui n'a réussi nulle part, et de choisir la France catholique pour théâtre d'une lutte que les États protestants eux-mêmes cherchent à éloigner d'eux. Si vous aviez véritablement le sens politique, vous compren-

driez à quel point un pareil langage est à l'encontre des idées et des dispositions de l'heure présente.

C'est de vous que nous apprenons qu'il existe « une question cléricale, c'est-à-dire la question des rapports de l'Église et de l'État. » Ne vous en déplaît, Monsieur, cette question n'existe pas; elle a été souverainement tranchée au commencement de ce siècle, par un concordat que tous les gouvernements ont respecté, et qui est parmi nous la base de la paix publique. Le jour où vous rompez ce pacte fondamental, vous remettez toutes choses en question, et vous déchaînez sur votre pays des maheurs, dont, peut-être, ni vous ni moi ne verrons la fin.

Pour faire accroire à vos complaisants auditeurs qu'il existe « une question cléricale, » vous agitez des fantômes. Vous osez parler « d'exploitation de l'ignorance, » au lendemain du jour où le *Journal officiel* constatait que nous avons rempli la France de foyers d'instruction, que l'enseignement secondaire compte plus d'élèves dans nos collèges que dans ceux de l'État (1). Quelque nombreuses que soient vos occupations, vous avez dû avoir assez de loisir pour apprendre ce que tout le monde sait, que depuis les écoles des Frères jusqu'aux grandes écoles du gouvernement, les élèves formés par les soins du clergé et des ordres religieux n'occupent pas un rang inférieur dans les examens publics. Quel est donc cet auditoire de Romans où vous avez pu parler de la sorte, sans qu'il s'y soit trouvé un homme assez instruit des choses de son temps pour faire à de telles assertions l'accueil qu'elles méritaient. Mais vous-même, Monsieur, n'avez-vous pas été élève d'un Petit-Séminaire? Vous étiez-vous jamais aperçu que l'on eût tenté sur votre personne ce que vous appelez « l'exploitation de l'ignorance? »

C'est bien à vous qu'il appartient de parler « d'asservissement général, » à vous qui, dans votre discours, annoncez l'intention

(1) *Journal officiel* du 15 septembre 1878 : 76,816 élèves fréquentant les établissements ecclésiastiques, y compris les Petits-Séminaires; 75,209 les collèges de l'État.

formelle d'écarter des fonctions de la magistrature, de l'administration et de l'armée quiconque ne penserait pas comme vous. Voilà le despotisme que vous vous proposez d'inaugurer en France. Et vous osez prononcer le mot de liberté! Ce mot n'a aucun sens dans votre bouche. Quant au clergé, où voyez-vous la moindre tendance à asservir qui que ce soit? N'êtes-vous pas libres, vous et ceux qui vous suivent, d'aller à la Messe ou de ne pas y aller, de faire vos Pâques ou de ne pas les faire, de fréquenter les Sacraments ou de vous en abstenir? Vous en répondez devant Dieu : voilà tout. Mais de la part des hommes, où apercevez-vous la moindre velléité de vous contraindre à une pratique religieuse? Et n'est-ce pas vous jouer de la crédulité publique, que de feindre une oppression quelconque, là où nul ne songe à vous disputer la moindre parcelle de liberté?

Il m'est impossible, je vous l'avoue, de m'imaginer que vous ayez voulu parler sérieusement, en signalant « les usurpations incessantes auxquelles se livre l'ultramontanisme et l'invasion qu'il fait tous les jours dans le domaine de l'État. » A vous entendre, l'on dirait en vérité que les membres du clergé remplissent les conseils municipaux, les conseils généraux, le Sénat et la Chambre des Députés. La vérité est que l'élément ecclésiastique n'est représenté nulle part ou peu s'en faut. Il y a trente prêtres au Parlement allemand; un seul Evêque siège au Sénat français, pour défendre les intérêts religieux. Jamais, à aucune époque, le clergé ne s'est moins occupé des affaires de l'État; nulle part, chez aucune nation, il n'est plus tenu à l'écart de la chose publique. Et vous venez, devant un auditoire prévenu ou distrait, représenter le clergé de France comme prêt à envahir tout le domaine de l'État! De quel mot voulez-vous que l'on qualifie de tels excès de langage?

« C'est toujours, dites-vous, quand la fortune de la patrie baisse que le jésuitisme monte. » Parole imprudente, Monsieur, et que nul moins que vous n'a le droit de pro-

noncer. Car, personne ne l'oublie, c'est quand la fortune de la France a baissé, que vous êtes monté; c'est quand la France était à terre, que vous vous êtes fait de ses ruines un piédestal pour vous élever au pouvoir. Alsacien, j'aurais le droit de vous demander compte, au nom de mon pays natal, de ces sanglantes folies qui ont achevé nos malheurs et changé une défaite en catastrophe irrémissible.

Mais laissons-là ces tristes souvenirs auxquels vous avez associé votre nom, pour envisager l'avenir que vous entendez nous préparer. C'est bien la persécution que vous nous promettez, et à bref délai. Car de quel autre nom appeler la suppression des ordres religieux, la suppression de la liberté d'enseignement, la suppression des vocations ecclésiastiques? C'est la persécution ouverte, violente, de quelque apparence de légalité que vous prétendez la couvrir. Dans un langage que vous auriez voulu rendre spirituel, et qui n'est qu'inconvenant, vous parlez de « ces milliers de prêtres multicolores qui n'ont pas de patrie. » Ces prêtres, Monsieur, sont au service de vos concitoyens; du matin au soir, ils instruisent les enfants, soignent les malades, consolent les pauvres. Vous n'avez pas plus le droit de vous occuper de la couleur de leur habit, qu'ils n'ont l'intention d'examiner celle du vôtre. Ils sont citoyens au même titre que vous; ils ont, comme vous et vos amis, le droit de se réunir, de vivre ensemble, de prier et de travailler en commun. Leur patrie est la France, et leur nationalité est certaine. Que voulez-vous de plus, et de quel droit mettriez-vous la main entre leur conscience et Dieu?

Après la liberté de l'association religieuse, le despotisme dont vous êtes le porte-voix s'apprête, selon vous, à détruire une autre liberté non moins précieuse, celle de l'enseignement. Et cela, dites-vous, sous le prétexte « que nous ne devons pas laisser, dans nos écoles, blasphémer notre histoire. » Quoi, c'est vous et le parti violent dont vous êtes le chef, qui vous constituez le gardien et le défenseur de notre histoire nationale!

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA PUPILLE DE SALOMON

PAR
M^{lle} MARTHE LACHÈSE
 (GAMILLE DE GÉRANS)
 (Suite.)

Alice regarda, toute surprise, le changement qui venait de s'opérer dans la parole et le visage de Christine.
 — Je croyais, je vous l'avoue, dit-elle, que vous supportiez tout par excès de douceur, j'allais dire par timidité. Je me trompais, je le vois. Ainsi, c'est un choix libre et réfléchi qui vous fait garder de pareilles chaînes. Vous devez pourtant bien souffrir, car, vous le niez pas, Christine, vous êtes très-sensible. Il suffit de vous connaître pour s'en apercevoir. Enfin, je me tairai, puisque vous s'en voulez. A le prendre de la sorte, votre secret

n'est pas le mien. Il est peut-être connu aussi des bonnes religieuses?

— Non, Madame.
 — Ainsi, vous êtes seule devant vous-même dans de pareilles conditions. Une enfant de douze ans concevoir des pensées si courageuses!...
 — Elles ne viennent pas de moi, dit humblement Christine qui avait retrouvé sa tranquillité ordinaire. Elles sont la suite naturelle des enseignements de mes parents. Je suis bien ignorante encore; cependant, au fur et à mesure des circonstances, je commence à comprendre beaucoup de leurs paroles qui sont restées gravées dans mon cœur. J'entends toujours ma mère dire en mourant: « J'ai la paix parce que j'ai le sacrifice. » Je pense souvent aussi à une petite image qu'au jour de ma première communion, un religieux m'avait donnée. Ce sont ces deux souvenirs qui me soutiennent et me consolent.

— Que représentait donc cette image?
 — Elle représentait les élus devant la porte ouverte du ciel; les anges venaient au-devant d'eux en tendant des couronnes; puis, en bas, sur la terre, il y avait des hommes chargés d'or, des femmes parées de fleurs qui les regardaient en pleurant et disaient: Ne sont-ce pas ceux-là qui ont été scélérats, qui ont été brûlés et tranchés par le glaive? Ne sont-ce pas ceux-là qui ont été méprisés et qui ont vécu ici-bas dans l'abaissement et la

douleur? Les voilà maintenant dans la gloire!... Et nous, qui avons cherché notre félicité en ce monde, il est donc vrai que nous nous sommes trompés!...

— Comme vous dites cela! s'écria la jeune femme. Je suis pieuse, pourtant, mais regarder la vie sous un jour si austère!... Vous ne trouvez pas cela effrayant?
 Christine secoua la tête:
 — C'est une grande espérance, dit-elle.
 — Vous vous complaisez à regarder cette image?
 — J'y pense souvent, Madame, mais je ne puis la regarder, je ne l'ai plus.
 — A qui avez-vous fait un semblable cadeau?
 — Je l'ai placée sur la tombe de mon père, dit Christine tandis que des larmes montaient lentement de son cœur à ses paupières. J'avais vu mon père infirme, désolé de la perte de sa mère, accablé sous un travail de chaque instant, méprisé à cause de sa pauvreté, persécuté par des impies... et je pensais que les anges lui avaient tendu des couronnes, qu'il était maintenant dans la gloire... En faisant mes adieux à sa tombe, j'ai attaché l'image à la petite croix de bois; il me semblait qu'elle allait dire à tous: Ici, dort un élu.
 Elle s'interrompit: M^{me} Montferrier venait de se renverser sur ses oreillers, et, couvrant son visage de ses mains, elle sanglotait.
 — Madame, Madame, s'écria Christine, vous ai-je

donc affligée en parlant ainsi?

— Non, fit Alice d'un signe de tête.
 — Voulez-vous quelque chose? Je vais appeler...
 — Non, non, reprit la jeune femme, je veux demeurer seule... seule avec vous, ajouta-t-elle, en voyant Christine faire un mouvement pour s'éloigner.
 Elle pleura longtemps avec une profonde amertume, puis se tournant tout à coup vers l'enfant:
 — Répétez-moi, dit-elle, les paroles de votre mère.
 — J'ai la paix parce que j'ai le sacrifice.
 — La paix! soupira Alice, la paix en soi, la paix autour de soi!...
 Elle ferma les yeux de nouveau.
 — O mon Dieu! pensait-elle, aurai-je moins de courage qu'un enfant de douze ans! Saurai-je moins aimer le plus tendre des pères qu'elle n'aime un bienfaiteur! Respecterai-je moins les liens de la famille que cette petite victime se soumettant, sans se plaindre, à des traitements cruels! Dès que j'aurai révélé à mon père qu'une douleur se cache maintenant dans mon cœur, il n'aura plus lui-même un instant de joie. Il prendra ma défense, il cherchera par des reproches à amener vers moi le cœur de mon mari. Je connais maintenant Léopold: il se fera une arme de sa froideur, mon père est viv... que se passera-t-il entre eux?... Christine, reprit-elle, que faites-vous quand vous vous sentez

vous qui dotez cette histoire de 89 ou de 93, et qui ne voyez au-delà qu'une série d'horreurs et d'infamies ! vous qui n'êtes occupés qu'à bafouer nos grands hommes, à rabaisser nos gloires séculaires, à insulter nos rois, à rabaisser nos grands hommes, à dénigrer nos vieilles institutions, et à parler de l'ancienne France, de son clergé, de sa noblesse, de sa condition politique et sociale, comme si elle avait présenté, pendant quinze siècles, le spectacle d'une Mongolie ou d'une Tartarie ! Et c'est sous ce prétexte-là que le despotisme dont vous formulez le programme se prépare à nous enlever le peu de liberté que nous tenons de la loi ! Car c'est un minimum de liberté, Monsieur, que cette participation si subordonnée, si restreinte, si étroite, non pas même à la collation des grades, comme vous l'affirmez à faux, car elle reste tout entière dans la main de l'Etat, mais à la simple interrogation des étudiants. Aussi, quand il vous plaira de remettre ces choses en question, nous revendiquerons à notre tour un droit qui semblait abandonné, et nous demanderons à notre pays s'il est juste, s'il est équitable, s'il est utile que 108,065 élèves (4) appartenant à des familles françaises soient soumis aux épreuves du baccalauréat ès-lettres et du baccalauréat ès-sciences, sans qu'un seul de leurs professeurs soit admis à siéger dans les jurys d'examen. Nous vous attendons avec confiance sur ce terrain, si jamais il vous convient de nous y appeler.

Mais là où le despotisme dont vous venez de faire entendre les menaces éclate davantage, c'est dans les entraves que vous préparez au recrutement du clergé en France. En assujettissant les élèves du sanctuaire au service des armes, vous voulez, Monsieur, tarir la source même du sacerdoce. Car vous ne nous parlez pas de l'obligation de servir la patrie : c'est un mot que vous jetez à la foule pour tromper les simples. Il y a bien des manières de servir sa patrie. L'instituteur, le professeur qui s'épuise à instruire leurs élèves, le prêtre qui se consume dans les travaux de son ministère, servent leur pays aussi utilement que le soldat. Ce sont là de grands services publics, nécessaires, indispensables, et qui valent bien en fatigues comme en résultats celui des armes. Le plus simple bon sens suffit pour comprendre que les nécessités sociales imposent et justifient de tels équivalents. Mais non, sous prétexte d'égalité, vous visez la religion au cœur. Bien que vos goûts et vos antécédents ne vous aient guère permis d'apprécier ces choses, vous n'êtes pas sans savoir que le régime de la caserne n'est pas une préparation au régime du séminaire, que l'Eglise demande à ses futurs ministres un ensemble de qualités qui ne s'acquièrent et ne se développent que dans le silence de la prière et du recueillement, et que le jour où de pareilles exigences viendront à s'ajouter aux devoirs et aux sacrifices de la vie sacerdotale, c'en sera fait parmi nous des vocations ecclésiastiques.

Mais que vous importe, et n'est-ce pas là

(1) Chiffres des élèves appartenant aux collèges libres et aux Petits-Séminaires. (Journal officiel du 15 septembre 1878.)

précisément le résultat que vous voulez atteindre ? En tout cas, nous sommes avertis ; et dès ce moment vous nous autorisez à nous tourner vers les catholiques pour leur dire : Voyez ce qui vous attend : ces hommes qui parlent de cléricisme et d'ultramontanisme pour masquer leurs desseins, c'est la religion même qu'ils veulent détruire, en lui enlevant l'une après l'autre toutes ses forces et toutes ses institutions. Vos libertés, ils en feront litière ; vos droits, ils n'aspirent qu'à les supprimer. Ordres religieux, enseignants ou hospitaliers, écoles chrétiennes à tous les degrés, rien n'échappera à leurs mesures d'oppression, dès l'instant qu'ils ne trouveront plus devant eux d'obstacle légal. Enfin, pour achever l'œuvre de destruction, ils arrêteront les vocations ecclésiastiques à leur début par l'obligation du service militaire, et, faute de prêtres, le ministère paroissial deviendra impossible. Et toutes ces iniquités, ils comptent les opérer jusqu'au bout sous le couvert de la légalité. Eh ! grand Dieu ! y a-t-il eu, dans l'histoire, une seule persécution religieuse qui ne se soit parée de ce nom ? La Convention, elle aussi, se nommait l'ordre légal ; et nos places publiques sont encore là pour rappeler à tous comment elle l'appliquait. Une fois sur la pente de la violence, et dans un pays comme le nôtre, qui peut prévoir où l'on s'arrêtera ? Que tous les catholiques veuillent donc bien réfléchir à la situation qu'on leur annonce, et sérieusement, et à temps.

Peut-être, Monsieur, aurez-vous contribué, par vos agressions et vos menaces, à refaire l'union si désirable entre tous ceux qui regardent la religion comme la base première de l'ordre social. En la choisissant pour l'objet principal de vos attaques, vous indiquez à l'avance le vrai terrain sur lequel tous les hommes de bonne foi et de bonne volonté pourront et devront se rencontrer et se donner la main, pour travailler au salut de leur pays. C'est là du moins un service que vous nous aurez rendu par votre discours, et dont je suis presque tenté de vous remercier.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Député, votre très-humble serviteur.

† CH. EMILE,
Evêque d'Angers.

Chronique générale.

Les feuilles radicales sont comme étourdiées du coup qui leur arrive en droiture d'Angers. Ce qu'elles ont ressenti à la lecture de cette lettre si élevée, si honnête et si ferme de M^r Freppel, elles le savent bien, mais elles ne voudraient pas le laisser voir, et leur embarras qui se manifeste diversement est fort curieux et presque comique. (Tablettes.)

La République française, qui ne publie pas la lettre adressée à M. Gambetta par M^r Freppel, évêque d'Angers, cherche à la réfuter. La solidité de son argumentation est égale à la bonne foi du procédé.

Persévérer dans la calomnie est plus aisé à une plume républicaine que de respecter la vérité et la justice en se conformant aux obligations du droit de réponse.

Si les lecteurs de la République française sont perspicaces, ils comprendront, au soin qu'on met à leur cacher la lettre épiscopale, combien celle-ci cause d'embarras à la presse révolutionnaire.

Le triomphe de M. Gambetta vient de jeter la discorde dans le cabinet.

L'un des ministres voulait que le discours de Romans fût inséré à l'Officiel ; mais un collègue du ministre en question s'y opposa nettement, malgré les raisons que l'on fit valoir en faveur de la situation de M. Gambetta, comme président de la commission du budget.

Toutes les objections ont été écartées, et le ministre qui demandait l'insertion a été obligé de s'incliner devant un refus formel et... voilà deux Excellences de brouillées.

Le préfet des Bouches-du-Rhône fait en ce moment une opposition sérieuse au ministre de l'intérieur au sujet de l'entrée solennelle du nouvel évêque de Marseille.

M. de Marcère commence à s'impatienter de la résistance qu'il rencontre dans son subordonné, et, aujourd'hui, ce sont des ordres qu'il lui transmet et non plus à l'invitation de se conformer aux règlements. Si la résistance s'accroît, le ministre paraît décidé à rendre le préfet des Bouches-du-Rhône aux douceurs de la vie privée.

Nous tenons le renseignement suivant d'une personne appartenant au monde officiel :

« Si M. Gambetta, en se rendant à Chambéry, ne s'est point arrêté à Grenoble, comme il l'avait promis, c'est qu'il a reçu de Paris, dans la nuit de jeudi dernier, un avis qui l'engageait fortement, pour des raisons de haute politique, à s'abstenir de faire un nouveau discours. »

De là est venu le bruit, absolument inexact, que M. Gambetta était indisposé par un fort enrouement, et qu'il devait renoncer à prendre la parole pour le moment.

Le voyage de M. Gambetta n'avait pas qu'un but politique, il avait surtout un intérêt plus positif et plus important pour le chef des gauches. M. Gambetta se marie, et il est en ce moment en Suisse, au château des Crêtes, auprès de sa future, M^{me} veuve Arnaud de l'Ariège, nièce et héritière de M. Dubochet.

MM. Challemel-Lacour et Lepère, qui avaient précédé M. Gambetta en Suisse, étaient chargés de faire la demande officielle de mariage.

M. Gambetta avait déjà annoncé son mariage à la revue qui a eu lieu le dimanche 15 à Vincennes.

L'Estafette affirme que le total des dépenses qu'auront faites les députés membres des commissions et sous-commissions d'enquête électorale dépasserait 36,000 fr. Ce journal affirme également qu'on nie, au ministère de la justice, que M. Dufaure ait touché à l'inamovibilité de la magistrature.

LE 22 SEPTEMBRE.

La date du 22 septembre évoque le souvenir d'un des faits les plus scandaleux de l'histoire : la proclamation de la première minorité factieuse, et sur la proposition d'un ancien comédien, Collot d'Herbois.

Entre cette proclamation et celle de la Constitution Wallon il y a cette différence que la République qui nous régit a été votée à la majorité dérisoire d'une voix, tandis que l'œuvre de la Convention a été votée à la minorité de quatre voix, puisque sur 745 membres il n'y avait ce jour-là que 371 membres présents, c'est-à-dire qu'il manquait quatre voix pour constituer la majorité d'une voix.

Rien donc n'a été plus violent, plus arbitraire, plus illégal que l'audacieuse supercherie qui a privé la France de l'unité monarchique pour y substituer la pluralité des factieux.

Les éditions successives de la République n'ont été ni moins incorrectes ni moins condamnables. Le 24 février 1848 n'a été qu'une surprise même pour les républicains, et le 4 Septembre 1870, une panique générale sous le coup du désastre de Sedan.

Quand une forme de gouvernement s'impose avec de pareils précédents et sous de tels auspices, il lui sied bien vraiment de vociférer contre les coups d'Etat et de récriminer contre ceux qui lui résistent ! Œuvre de violence, elle justifie d'avance et appelle les représailles. Son heureuse fortune, c'est de rencontrer chez ses adversaires toutes les qualités qui lui manquent, qualités qui répugnent à l'emploi des moyens violents, et qui savent faire au repos du pays le sacrifice de leurs préférences.

C'est là ce qui explique qu'après les coups de main, dont ils sont seuls capables, les républicains ont toute chance de garder quelque temps le pouvoir, qu'ils ont illégalement usurpé, jusqu'au jour où, trop dépourvus des vertus et des talents nécessaires pour gouverner une grande nation, ils se perdent eux-mêmes par leurs propres excès. (Assemblée nationale.)

M. DE GIRARDIN ET M. GAMBETTA.

M. de Girardin traite très-sévèrement les « réactionnaires » qui parlent sans respect du triomphateur du jour : M. Gambetta.

D'après M. de Girardin, refuser de rendre hommage au Géniois, c'est « ne pas aimer véritablement la France. »

défaillir ?

— Je prie, Madame.

Alice la regarda fixement :

— Elle possède son âme, se dit-elle, elle est plus forte que ses malheurs. Et moi, à mon âge, je suis à son école !... J'ai pourtant reçu une éducation pieuse et j'ai toujours cherché le bien. Mais je n'ai jamais souffert, jamais. O pauvre père ! vous saviez trop bien écarter de moi tout souci ! Elle, elle est née, elle a vécu dans l'épreuve, elle a reçu les grandes leçons !... De nous deux, aujourd'hui, c'est moi qui suis l'enfant...

Elle tendit les bras à sa petite compagne et la serra longuement contre sa poitrine dans une silencieuse effusion ; puis, elle se recueillit et Christine crut qu'elle s'endormait.

Un quart d'heure après, la porte s'ouvrit doucement, M. Montferrier avança la tête :

— Entrez, Léopold, dit Alice.

— Eh bien ! ma chère amie, comment vous trouvez-vous ?

— Je suis mieux.

— Voici donc la pupille de M. Salomon ?

— M^{me} de Kendor ? oui, c'est elle.

— Remplit-elle bien sa mission ?

— Parfaitement.

M. Montferrier regardait les yeux rougis de sa femme. Repoussant du doigt le volume oublié sur le pied du lit :

— Si j'avais su que ce livre fût si émouvant, ma chère, je ne l'aurais pas choisi pour vous, dit-il. Vous avez besoin de beaucoup de calme. Comment pouvez-vous, en écoutant des chimères, vous laisser aller à une pareille émotion !

— Ma tête s'est détendue depuis que j'ai pleuré, dit doucement Alice. Parlons maintenant d'autre chose, Léopold. Il faut télégraphier à mon père que nous n'irons pas demain aux Frères.

— Sans doute, répondit M. Montferrier jugeant inutile d'ajouter que le message était parti dans la matinée.

— Ne lui dites pas que je suis souffrante, il ne faut pas l'inquiéter.

— D'autant plus que vous n'avez rien, c'est un spasme fort passager. Je crois que vous avez raison de n'en point avertir M. Benoît. Voici qu'il est déjà tard, ne prendrez-vous pas quelque chose, Alice ?

— Tout à l'heure, peut-être. Et vous, vous allez dîner seul !

— Non, j'ai trouvé Lormier qui m'a demandé si je voulais aller goûter chez lui les premières huîtres de la saison. Sachant que vous ne pourriez vous lever, j'ai accepté l'invitation.

Alice soupira.

— Et vous vous y rendez maintenant ?

— Oui, le dîner est de bonne heure.

— Eh bien ! au revoir, mon ami.

Il lui serra la main.

— Léopold, dit-elle d'une voix tremblante, embrassez-moi.

Il posa un baiser sur son front et sortit. A ce moment la femme de chambre vint annoncer que M. Salomon demandait M^{me} Christine.

— Vous reviendrez demain, n'est-ce pas ? dit la jeune femme à l'enfant qui lui faisait de tendres adieux. Remerciez pour moi votre tuteur et dites-lui que, bientôt, je pourrai le recevoir.

IX.

A partir de ce jour, un changement s'opéra dans M^{me} Montferrier. Elle demeura la jeune femme aimable et adulée que l'on était accoutumé à voir briller dans les salons. Mais quelque chose de plus grave et de plus doux parut se mêler à l'enjouement de son esprit : une sorte de rêverie flotta sur son front. Cette nuance exquise parce qu'elle restait involontaire, ne fit que donner à Alice un charme de plus. Dans le monde, on se demanda, sans parvenir à se l'expliquer, pourquoi la grâce de M^{me} Montferrier avait tout à coup revêtu ce je ne sais quoi d'achevé dont l'éloignait un peu sa vivacité naturelle. Ce progrès n'échappa pas davantage aux regards du jeune mari : il se dit tout bas que, depuis ses observations, Alice était devenue beaucoup plus distinguée.

La paix demeura donc dans le ménage. D'autre part, le succès répondit aux efforts de Léopold. Il vit son influence grandir, son or se multiplier. Fidèle à ses résolutions d'immolation et de silence, Alice parut volontiers à la suite de son mari partout où il plut à celui-ci de chercher de nouvelles relations pour mieux étayer sa fortune croissante.

Et, pourtant, dans le secret de sa demeure, au pied de la croix dont elle avait enfin compris la miséricordieuse puissance, Alice pleurait. Où était cette douce union des cœurs qu'elle avait rêvée dans le mariage ? Où étaient même la liberté et les folles joies de son innocente jeunesse ? Il est dur de tomber tout à coup dans des chaînes d'autant plus pesantes qu'elles sont attachées par une main aimée et qu'on doit les dérober à tous les yeux.

(A suivre.)

Dans un cercle politique.

— On parle beaucoup de la démission du Maréchal en ce moment.

— Vous y croyez ?

— Ma foi.

— Tenez, mon cher, pour moi je suis convaincu que si le Maréchal se démet un jour...

— Eh bien !

— Eh bien ! parbleu, ce sera le bras en tombant de cheval.

M. de Girardin n'aimait donc pas la France lorsqu'il écrivait ce terrible réquisitoire contre le dictateur de 1870 :

« Rendez compte de toutes les sommes que vous avez follement dépensées. »
« Rendez compte de tous vos décrets in- considérés se dédisant ou faisant double emploi, par lesquels, au nom « de la guerre à outrance, » au nom « du pacte avec la mort, sinon avec la victoire, » vous avez enlevé à l'agriculture, à l'industrie, au commerce, tous les hommes de vingt à quarante ans, valides ou ré- formés !... »
« Si encore votre impuissance s'était bor- née à ne pas organiser la victoire ! Mais votre incapacité a désorganisé la France ! Impuissant pour le bien, vous avez été impuissant pour le mal ! »
« Renégat de la souveraineté nationale, parvenu de l'émeute, qui n'avez eu ni les scrupules de Grévy, ni l'audace de Flou- rens, blanquiste timoré, vous avez donc bien peur des comptes que vous avez à rendre ? »

Et tout récemment M. de Girardin se mon- trait donc mauvais Français, lorsqu'il trai- tait M. Gambetta de « gros vendeur » et l'ac- cusait d'agiotage, lui, le président de la commission du budget ?

Autrefois, comme aujourd'hui, M. de Gi- rardin s'est montré, pour M. Gambetta, plus sévère que personne.

Jamais M. Gambetta n'a été traité aussi impitoyablement que dans les articles de l'éminent directeur de la France.

On éprouve donc une singulière impres- sion en voyant M. de Girardin prendre, de temps à autre, sous sa haute protection, le tripoteur politique et financier que le parti opportuniste reconnaît pour chef.

Le matin, le Génois n'est qu'un agioteur vulgaire ; le soir, c'est un grand citoyen.

Aujourd'hui, M. de Girardin traite M. Gambetta de traître et d'incapable ; demain, il l'invitera à dîner.

Et voilà comment les choses se passent dans le monde républicain. Dans cette so- ciété-là, on s'embrasse, on se déchire, on se prend, on se quitte, on se querelle, on se caresse, on se bat, on se demande pardon, on se pardonne, on ne s'en veut plus jamais, on s'adore, on s'idolâtre, on se prend aux cheveux.

Quelle société !
Et voilà la République de l'élite de l'humani- té — comme dit M. Gambetta.

LA VÉRITÉ SORTANT DU PUIS.

M. Sarcey, qui, comme on le sait, s'oc- cupe beaucoup des questions de l'instruction publique, commence ainsi un long article dans le XIX^e Siècle :

« Il y a cent ans environ, Louis-René de Lamoignon de Lachalotais, procureur du roi au Parlement de Bretagne, écrivait dans un livre qui a pour titre : *Essai d'éducation nationale ou plan d'études de la jeunesse*, le passage que je vais transcrire :

« Le peuple même veut étudier... LES FRÈRES DE LA DOCTRINE CHRÉ- TIENNE, que l'on appelle ignorants, sont intervenus pour achever de tout per- dre. Ils apprennent à lire et à écrire à des gens qui n'eussent dû apprendre qu'à ma- nier le rabot et la lime, mais qui ne le veulent plus faire... Le bien de la société demande que les connaissances du peuple ne s'étendent pas plus loin que ses occu- pations. Tout homme qui voit au-delà de son triste métier ne s'en acquittera jamais avec courage et avec patience. Parmi les gens du peuple, il n'est presque néces- saire de savoir lire et écrire qu'à ceux qui vivent pour ces arts ou plutôt que ces arts aident à vivre. »

Il ne paraît pas que ces paroles impies tombées sur la société de 1760 aient provo- qué ombre de scandale ni d'émotion. Lacha- lotais ne faisait là que traduire, sous une forme cynique et brutale, une des idées de son temps ; et Voltaire, lui-même, l'homme de toutes les initiatives, n'était pas loin de donner dans ce préjugé : « L'INSTRUCTION N'EST PAS FAITE POUR LA CANAILLE, » s'écrivait-il. »

M. Sarcey, dont la partialité est si con- nue, a beau peser de tout son poids sur le couvercle du puits de la Vérité, la Vérité ar- rive toujours à faire sauter le couvercle et M. Sarcey comme un simple bouchon de vin de Champagne.

Que résulte-t-il du morceau cité plus haut ? Que de tout temps « les cléricaux, » les soi-disant obscurantistes, les soi-disant ré- trogrades, ont été partisans de l'instruction largement distribuée au peuple.

Avant la Révolution, les Frères ignoran- tins voulaient instruire la canaille, — ce qui indignait M. de Lachalotais et M. de Voltaire, deux des préparateurs principaux de la grande Révolution.

Et l'on viendra encore nous dire que c'est aux philosophes révolutionnaires du dix- huitième siècle que le peuple doit d'être instruit !

Mais c'est un mensonge ridicule ! Le peup- le a toujours dû son instruction aux catho- liques. Les philosophes voulaient le laisser croupir dans une ignorance bestiale, et les radicaux d'aujourd'hui veulent s'emparer de son intelligence et de son cœur pour les farcir de préjugés haineux, de doctrines abrutissantes, d'extravagances de toutes sortes.

Voilà la vérité. (Gazette de France.)

Etranger.

LA LOI CONTRE LES SOCIALISTES.

Berlin, 24 septembre.

La commission chargée de l'examen du projet de loi contre les socialistes a adopté aujourd'hui, par 15 voix contre 7, les para- graphes 2 et 3 de l'article 6. On a, à cette occasion, défini d'une manière plus précise les publications et associations dont il est question dans ces paragraphes, en les quali- fiant de publications ou associations dans lesquelles il se manifesterait des tendances démocratiques-socialistes ou communistes qui viseraient le bouleversement de l'état social et politique actuel, et menaceraient la paix publique ou l'union entre les diffé- rentes classes de la société.

Quant aux réclamations financières des tiers envers les caisses des associations, elles resteront soumises au droit commun. Ensuite, lors de la suppression des publi- cations ou des réunions, les protestations suivront le cours régulier prévu par la loi pour les réclamations contre les arrêtés de police.

La discussion de l'article 4 relatif à la dernière instance, pour le jugement des réclamations, n'est pas terminée.

M. Gleitsch propose le chancelier pour la dernière instance, afin d'assurer ainsi l'in- fluence du Reichstag. M. Lasker opine pour le tribunal administratif supérieur. Les représentants de la Saxe et de la Bavière au conseil fédéral plaident en faveur d'une commission du conseil fédéral, comme tribunal supérieur dans ces questions. Le comte Eulenburg, ministre prussien, n'a pas formulé son avis.

D'après des avis de Vienne, un sérieux combat a été engagé entre les Autrichiens et les insurgés près de Tuzla.

Des dépêches officielles racontent le com- bat de samedi. Un corps d'insurgés occu- pant les hauteurs de Jenkovies, non loin de Serrajevo, a été délogé de toutes positions et mis en complète déroute. Les Autrichiens ont perdu 460 hommes, morts ou blessés. Vers le nord, les Autrichiens ont battu les insurgés près de Dakamy et ont occupé en- suite Tourla et Bjeliva qui ont fait leur sou- mission et ont été désarmés. (Havas.)

Chronique Locale et de l'Ouest.

PASSAGE DE TROUPES.

Le 13^e bataillon de chasseurs à pied arri- vera et couchera à Saumur jeudi 26 et ven- dredi 27 septembre. Il sera logé chez les ha- bitants du quartier Saint-Nicolas.

LES GRANDES MANŒUVRES

DU 9^e CORPS D'ARMÉE.

La 18^e division s'est constituée à Monts- sur-Guesnes avant de se mesurer avec la 17^e division qui s'était formée près de Poitiers. Elle se compose des 135^e, 77^e, 66^e et 32^e de ligne, du 3^e dragons, du 2^e chasseurs et de batteries du 20^e et du 33^e d'artillerie. Le 135^e et le 77^e de ligne, qui marchaient de- puis près de deux mois, ont été admirable-

ment reçus dans le département de la Vienne, où ils ont dû s'arrêter, par suite de l'urgence des manœuvres, dans des localités où on ne les attendait pas.

Vers 10 heures du matin, le canon de la 18^e division s'est fait entendre le premier sur les hauteurs de Vayolle, et l'artillerie de la 17^e division a aussitôt répondu. Les cuiras- siers ont occupé la forêt de Scévolve et le ca- non a grondé autour de la Messelière.

L'infanterie de la 17^e division a tourné et délogé l'ennemi à Vayolle. Après quoi, la 18^e division s'est retirée vers Loudun. Le combat de division du 20 septembre diffère- rait sensiblement des combats de régiments et de brigade, en ce que l'artillerie y a pris un rôle prépondérant. Le combat du 20 septem- bre a été, sous ce rapport, des plus intéres- sants.

Samedi dernier, la division du général Metman, composée des 68^e, 90^e, 114^e et 125^e de ligne, s'est cantonnée sur le terri- toire de Monts-sur-Guesnes.

La 18^e division, sous les ordres du géné- ral Fauvart-Bastoul, composée des 32^e, 66^e, 77^e et 135^e de ligne, qui s'était rendue du département d'Indre-et-Loire dans le canton de Monts-sur-Guesnes pour attaquer la 17^e division, à Sommarcolles et à Rossay.

Les deux brigades de cette division sont commandées par les généraux du Gramont et Bonnetou.

Les deux brigades de cavalerie, compo- sées des 4^e et 9^e curassiers, des 3^e dragons et 2^e chasseurs réunis en division, ont sé- journé samedi soir à Mirebeau, Veniers, Bournand et les Trois-Moutiers.

Le général du Barail a transporté samedi son quartier général de Purnon à Loudun ; il a quitté cette ville hier pour se rendre successivement à la Mothe-Champdeniers et à Montreuil-Bellay, où se termineront, demain mercredi 25, les grandes manœuvres, par une revue générale composée d'environ 20,000 hommes.

La revue sera passée dans l'immense plaine qui se trouve en face la gare de Mon- treuil.

Le spectacle sera grandiose, et nous som- mes surpris, dit l'*Indépendant* de Tours, que l'administration des chemins de fer de l'Etat n'ait pas organisé des trains spéciaux à prix réduits à l'occasion de cette belle fête mili- taire. Les populations n'auraient pas man- qué de s'y rendre en foule pour jouir d'un si beau coup d'œil. Les familles des résér- vistes, notamment, n'eussent pas manqué de s'y rendre en plus grand nombre.

On sait que l'Ecole de cavalerie de Saumur est allée dimanche rejoindre le 9^e corps, afin de prendre part aux manœuvres d'ensemble d'aujourd'hui et à la revue générale de de- main.

Le quartier général a été établi hier au château de La Mothe-Champdeniers, appar- tenant à M^{me} la baronne Lejeune. Il s'est transporté ensuite à Montreuil-Bellay, dans le splendide château de cette ville, où M^{me} la baronne et M. le baron de Grandmaison, les heureux propriétaires de cette magnifi- que demeure, avaient tout fait préparer pour le recevoir.

Les divers détachements de l'Ecole de ca- valerie ont quitté Montreuil hier matin pour aller prendre position au Mi-Hervé, à Cour- champs et au Coudray.

Hier soir, les troupes environnaient Mon- treuil, et ce matin le combat a dû s'engager à Saint-Léger, Morton, Méron, Bréze, etc.

Aujourd'hui a donc lieu la grande bataille autour de Montreuil-Bellay. Demain, clôture des manœuvres du 9^e corps par la revue de 20,000 hommes.

D'après des renseignements particuliers, l'heure de la revue de Montreuil-Bellay est fixée pour 2 heures.

Le grand cirque Ciotti, en ce moment à Nantes, fait mettre en tête de ses affiches : *Semaine de clôture. — Début de M^{lle} Marie Fu- telais.* — C'est donc la semaine prochaine seulement que cette troupe équestre fera son apparition à Saumur.

ANGERS.

M. le ministre des travaux publics, se rendant à Nantes, s'est arrêté, dimanche, à la gare d'Angers, à 5 heures 25. Des dra- peaux avaient été placés à la grille et aux fe- nêtres de la gare. La compagnie des sa- peurs-pompiers, avec la musique, avait été commandée de corvée pour faire escorte à M. le préfet et à la municipalité, qui sont allés saluer M. le ministre et lui adresser de

petits discours. La cérémonie a eu lieu, à huis clos, dans une salle de la gare.

Etaient présents : M. le préfet, M. le secré- taire général ; M. Benoist, député ; M. Gri- moux, conseiller général ; M. l'adjoint La- cour-Trottier et le conseil municipal.

M. le préfet a fait un compliment au mi- nistre ; M. Lacour-Trottier a fait un compli- ment au ministre ; M. le ministre a répondu à l'un et à l'autre, la musique a joué la *Mar- seillaise* (à propos de travaux publics !), et M. le ministre est reparti sans acclamations.

(Union de l'Ouest.)

POITIERS.

Le vol de la rue du Petit-Bonneveau. — Un nouveau vol vient d'être encore commis dans notre ville, dit le *Journal de la Vienne*, et dans les circonstances qui défraient toutes les imaginations.

Profitant de l'absence de M. Lecointre- Rouil, des malfaiteurs se sont introduits dans son domicile, situé rue du Petit-Bonne- veau.

L'intérieur de la maison a été exploré dans toutes ses parties. Presque tous les meubles ont été fracturés et fouillés. Le coffre-fort a été littéralement brisé. Les va- leurs qu'il contenait et qui consistaient en titres nominatifs (on parle d'une somme de 100,000 francs), semblent avoir été dédaï- gnées par les voleurs qui les ont abandon- nées sur le parquet.

L'argenterie qui est tombée sous leurs mains, et qui est en grande quantité, a été respectée par eux. Il paraît, du reste, en être ainsi des autres objets précieux qu'ils ont rencontré à chaque pas dans cette riche ha- bitation. Ils recherchaient probablement une monnaie plus courante.

La maison de M. Lecointre-Rouil fait l'an- gle de la rue du Petit-Bonneveau, où elle a son entrée principale, et de la rue Neuve-de- la-Baume. On suppose que les malfaiteurs se sont introduits par la grille qui donne dans cette dernière rue.

Arrivés dans le jardin, ils auraient, au moyen d'une échelle, brisé le carreau d'une fenêtre du premier étage et pénétré ensuite dans les appartements supérieurs. Toutes les portes qui leur faisaient obstacle ont été ouvertes avec effraction.

M. Lecointre-Rouil était absent de son domicile depuis quinze jours, et ce n'est que samedi dernier, à son arrivée à Poitiers, qu'il a constaté qu'on s'était introduit dans sa maison.

Les dégâts matériels causés par les effrac- tions intérieures sont considérables. Pour les accomplir, les malfaiteurs ont fait usage de marteaux et de divers outils dont la plu- part se trouvaient dans différentes parties de la maison, ce qui tendrait à prouver une certaine connaissance des lieux et des habi- tudes des propriétaires.

On ignore encore ce que les voleurs ont pu emporter.

La justice s'est transportée aussitôt sur les lieux du crime et a procédé aux consta- tations d'usage.

LOTÉRIE NATIONALE.

600,000 francs de Lots.

Toute personne prenant un abonnement d'un an à l'*Eclairneur financier* recevra gratui- tement UN BILLET DE LA LOTÉRIE NATIONALE.

L'*Eclairneur financier* paraît tous les samedis (8 pages grand format). Abonnement 2 francs par an, en mandat ou timbres-poste, 45, rue Vivienne, Paris.

Ajouter 15 centimes pour envoi du billet.

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (17^e ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX à 5 0/0.

Les demandes doivent être adressées à MM. REJOU et C^o, banquiers, rue Le Pele- tier, 9, à Paris ; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne por- tant aucune indication extérieure.

SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS

rendues sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres. 32 ans de succès.

La REVALESCIERE guérit les mauvaises diges- tions (dyspepsies), gastrites, gastroentérites, gas- tralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, fla- tuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bour-

donnement dans les oreilles, acidité, plume, maux de tête, migraines, surdité, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), dartres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, déperissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fétide en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydrophobie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. 100,000 cures réelles par an. Evitez les contrefaçons et exigez la marque de fabrique « Revalésière du Barry. »

Parmi les cures, celles de Madame la Duchesse de Castelluati, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart des Decie, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

Voici quelques-unes des cures :

Cure N° 75,124 : M. et M^{me} Léger, d'une *maladie du foie*, avec vomissements et diarrhées horribles qui avaient résisté à tout traitement pendant 16 ans. — Cure N° 79,721 : M^{me} Chauvet-Pizzalati, d'*anémie*, d'*épuisement* et d'*étouffements*. — Cure N° 62,476 : Sainte-Romaine-des-Îles (Saône-et-Loire). — La Revalésière Du Barry a mis fin à mes dix-huit années de souffrances de l'estomac et des nerfs, de faiblesses et de sueurs nocturnes. J. COMPARET, curé. — N° 98,614 : Depuis des années je souffrais de manque d'appétit, mauvais digestion, affections de cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous les maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalésière. Recevez, etc. — LÉON PHYCLET, instituteur à Cheyssoux, Haute-Vienne, 8 mai 1878.

Quatre fois plus nourrissante que la viande,

elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revalésière, en boîtes de 4, 7 et 70 francs. — La Revalésière chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 120 tasses, 16 fr.; de 576 tasses, 70 fr.; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND; BESSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épicière, quai de Limoges. — Angers, Veuve CHANTEAU, épicière; LÉVÉQUE, négociant, rue Plantagenet; BRÉHAULT-DÉLAGRÉE. — Baugé, BUCHMANN, marchand de comestibles. — Beaupreau, M^{me} BELLIARD, épicière. — Cholet, VANDANSON-BUREAU, 63, place Ronge; CONTINI, confiseur, 60, rue Nationale; JACQUET, confiseur; EMILE RICHARD, épicière, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C^o, LIMITED, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'été, 24 juin 1878

| Départs de Saumur : | | Arrivées à Poitiers : | |
|---------------------|--|-----------------------|--|
| 6 h. 25 m. matin. | | 10 h. 30 m. matin. | |
| 11 — 20 — — | | 4 — 30 — soir. | |
| 1 — 30 — — | | 9 — 7 — — | |
| 7 — 40 — — | | 11 — 41 — — | |

Les jours de marchés et de foires à Saumur, il part un train de Saumur pour Montreuil à 5 h. 45 du soir.

| Départs de Poitiers : | | Arrivées à Saumur : | |
|-----------------------|--|---------------------|--|
| 5 h. 50 m. matin. | | 9 h. 40 m. matin. | |
| 10 — 45 — — | | 3 — 10 — soir. | |
| 12 — 45 — — | | 7 — 39 — — | |
| 6 — 15 — — | | 11 — 20 — — | |

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 22 SEPTEMBRE 1878.

| Valeurs au comptant. | | | | Valeurs au comptant. | | | | Valeurs au comptant. | | | |
|----------------------------------|--------|---------|------|------------------------------------|---------|---------|------|---------------------------------------|--------|---------|------|
| Dernier cours. | Hausse | Baisse. | | Dernier cours. | Hausse | Baisse. | | Dernier cours. | Hausse | Baisse. | |
| 2 1/2 % | 76 25 | | | Crédit Foncier colonial, 300 fr. | 380 | | | Canal de Suez | 767 50 | | 2 50 |
| 2 % amortissable | 80 | | | Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p. | 160 | | | Crédit Mobilier esp. | 822 50 | | |
| 2 1/2 % | 106 25 | | | Soc. gén. de Crédit industriel et | | | | Société autrichienne. | 350 | | |
| 5 % | 113 65 | | | comm., 125 fr. p. | 690 | 12 50 | | OBLIGATIONS. | | | |
| Obligations du Trésor, t. payé. | 501 45 | 1 25 | | Crédit Mobilier | 478 50 | | | Orléans | 359 | | |
| Dép. de la Seine, emprunt 1857. | 238 | | | Crédit foncier d'Autriche .. | 560 | | | Paris-Lyon-Méditerranée. . | 355 50 | | |
| Ville de Paris, oblig. 1855-1860 | 510 | | | Charentes, 500 fr. l. p. | 097 50 | | | Est | 355 | | |
| — 1865, 4 % | 522 | | | Est | 097 50 | | | Nord | 361 25 | | |
| — 1869, 3 % | 412 | | | Paris-Lyon-Méditerranée. . | 1100 | 2 50 | | Ouest | 355 75 | | |
| — 1871, 3 % | 402 4 | | | Midi | 340 | 1 25 | | Midi | 355 | | |
| — 1875, 4 % | 519 50 | | | Orléans | 1885 | | 3 75 | Charentes | 39 | | |
| Banque de France | 518 50 | 1 | | Ouest | 1195 | | | C ^o Canaux agricoles. | 276 25 | | |
| Comptoir d'escompte. | 3100 | | 15 | Compagnie parisienne du Gaz. | 1332 50 | | 7 50 | Canal de Suez | 569 | | |
| Crédit agricole, 200 f. p. | 738 50 | | 1 25 | C. gén. Transatlantique .. | 497 50 | | | | | | |
| | 455 | | 5 | | | | | | | | |

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR.

(Service d'été, 13 mai)

| Départs de Saumur vers Angers. | | Départs de Saumur vers Tours. | |
|---|--|---|--|
| 3 heures 8 minutes du matin, express-poste. | | 3 heures 23 minutes du matin, direct-mitte. | |
| 6 — 45 — — | | 8 — 21 — — | |
| 9 — 1 — — | | 9 — 40 — — | |
| 1 — 25 — — | | 12 — 40 — — | |
| 4 — 15 — — | | 4 — 44 — — | |
| 7 — 10 — — | | 10 — 58 — — | |
| 10 — 37 — — | | | |

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 56.

RETRAIT DE CAUTIONNEMENT.

M. AUDOUIN, ayant cessé ses fonctions de notaire à Neuil, fait la présente déclaration, conformément à la loi, à l'effet de retirer son cautionnement. (412)

Etude de M^e AUBOYER, notaire à Saumur.

A VENDRE

OU A LOUER

UNE BELLE MAISON

Située à Saumur, rue du Petit-Versailles,

Ayant rez-de-chaussée, premier et deuxième étages.

Avec cour et jardin.

Entrée en jouissance le 24 juin 1879.

S'adresser à M^e AUBOYER, notaire à Saumur, place de la Bilange, 23.

ORGE ET AVOINE

M. V^e BORET prévient les propriétaires de chevaux qu'il vient d'installer un concasseur-aplatisseur pour avoine, orge, etc. Il se charge de prendre et reconduire, une fois concassée, l'avoine à domicile.

C'est un avantage d'un quart pour les propriétaires, car il est reconnu que trois litres avoine concassée nourrissent mieux que quatre litres avoine naturelle.

Pour tous renseignements, s'adresser au bureau, rue Saint-Nicolas, 34.

Hospice de Bourgueil.

VENTE A L'ENCAN

Le dimanche 29 septembre 1878, à midi,

De 38 lits de plume, buffets, coffres et autres objets,

Par le ministère de M^e GIRAULT, notaire à Bourgueil.

CÉDER

IMMÉDIATEMENT,

UNE BOULANGERIE

Aux environs de Bourgueil.

S'adresser à M^e GIRAULT, notaire à Bourgueil. (440)

A VENDRE

PLUSIEURS ACTIONS

De la Compagnie d'Assurances l'Ouest, à 475 fr. l'une.

M^e LAUMONIER, notaire à Saumur, demande un principal clerc.

UN HOMME, au courant du commerce, demande un emploi.

Il se chargerait de la comptabilité, de la représentation ou de toute autre occupation dans une maison de commerce.

S'adresser au bureau du journal.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Paraissant tous les samedis

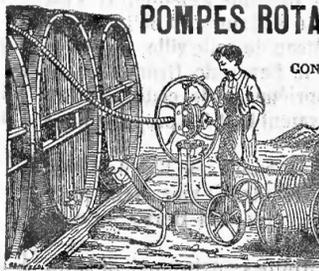
AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES 5 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage. Une jurisprudence rurale. Des recettes hygiéniques et d'économie domestique. Ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

Administration : 18, rue Dauphine, à Paris.

POMPES ROTATIVES J. MORET & BROQUET
 VENDUES AVEC GARANTIE
 CONSTRUCTEURS BREVETÉS, S. G. D. G.
 121, rue Oberkampf, Paris.



Les seules appréciées par l'industrie vinicole, remplissant toutes les conditions de bon fonctionnement. — Nouveaux perfectionnements. — Succès justifié par plus de 10,000 applications, 90 récompenses dont 11 premiers prix en 1877.

Tuyaux spéciaux pour Vins et Vinaigres
 Envoi franco des prix et dessins.

5 Fr. PAR MOIS depuis 20 fr. jusqu'à 100 FR. d'achat

Au-dessus de GENT francs le paiement est divisé en 20 mois

PAR MOIS Fr. depuis 20 fr. jusqu'à 100 FR. d'achat

CRÉDIT

LITTÉRAIRE & MUSICAL

MAISON ABEL PILON

PARIS — 33, rue de Fleurus, 33 — PARIS

A. LE VASSEUR, Gendre et Successeur

Libraire-Éditeur

Dictionnaires VINGT MOIS DE CRÉDIT Encyclopédies

Histoire — Géographie — Littérature — Sciences — Voyages

Ouvrages illustrés — Gravures — Publications artistiques — Musique, — etc.

GRAND ATLAS DÉPARTEMENTAL DE LA FRANCE, DE L'ALGÉRIE & DES COLONIES

106 Cartes coloriées et Texte contenant la matière de 10 vol. in-8°. — 2 vol. in-folio, reliés : 425 fr.

BENZINE-COLLAS

Pour enlever les taches, sans laisser d'odeur, sur les étoffes de toutes espèces, de toutes couleurs même les plus tendres; nettoyer les rubans, les gants de peau, etc.

Prix du Flacon : 1 fr. 25

EXIGER la BANDE VERTE et l'Adresse : 8, rue Dauphine.

POMMADE COLLAS

au Goudron de Norvège purifié

Pour arrêter la chute des cheveux et en favoriser l'accroissement.

Prix : 1 fr. 50 le Pot.

SAVON COLLAS

au Goudron de Norvège purifié

Contre les affections de la peau.

Prix du Pain : 1 fr.

Véritables Pilules Écossaises du D^r Anderson

Exiger la Signature

PILULES ÉCOSSAISES

DU D^r ANDERSON.

CHEZ LEBRUN & RENAUDY, Pharmaciens-Droguistes, 8, Rue Dauphine, à Paris.

Contre la Constipation, les Migraines, les Congestions cérébrales, les Digestions difficiles, etc.

Prix : 1 fr. 50 la Boîte.

VIN de CLERTAN

au Pyrophosphate de Fer et de Mangane.

Ce Vin, d'une saveur agréable, est nécessaire à toute personne affaiblie par une cause quelconque (excès de travail ou abus des plaisirs, Convalescence, Diabète, Allaitement, Croissance trop rapide, etc.)

Prix { de la Bouteille..... 3 fr. 50.
 des 6 Bouteilles..... 18

Dépôt Général : Ph^o C. COLLAS, 8, rue Dauphine, Paris, ET DANS LES PRINCIPALES PHARMACIES DE CHAQUE VILLE.